



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes
Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2022 \$	2021 \$
Actif courant		
Encaisse	38 582	71 381
Placements	350 776 713	388 768 012
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 112 742	1 169 637
	351 928 037	390 009 030
Passif courant		
Charges à payer	26 767	27 563
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	351 901 270	389 981 467

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	26 424 120	28 529 017
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	13,3174 \$	13,6696 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brousseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brousseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2022 \$	2021 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	389 981 467	358 158 712
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 084 933	112 872 887
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	20 380 843	26 017 879
Réinvestissement des distributions	14 148 136	9 569 630
Rachat	(63 545 973)	(107 068 011)
	(29 016 994)	(71 480 502)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(14 148 136)	(9 569 630)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	351 901 270	389 981 467



	2022	2021
	\$	\$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	302 860	(37 311)
Revenus de dividendes	13 779 476	9 540 875
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	81 285	68 622
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 544)	(1 339)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	17 919 807	14 453 691
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(27 170 194)	89 126 727
	4 911 690	113 151 265
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	86 594	75 826
Honoraires professionnels	11 905	10 964
Droits de dépôt (récupérés)	726	(4 706)
Retenues d'impôts	(399 160)	16 275
Coûts de transactions de portefeuille	126 692	180 019
	(173 243)	278 378
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 084 933	112 872 887
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	0,1851	3,9616



	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 084 933	112 872 887
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 544	1 339
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(17 919 807)	(14 453 691)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	27 170 194	(89 126 727)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	205 061 361	226 786 559
Achats de placements	(176 321 431)	(154 300 468)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	56 895	(96 843)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	-	(855 716)
Charges à payer	(796)	(9 070)
	43 132 893	80 818 270
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	20 380 843	26 017 879
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(63 545 973)	(107 068 011)
	(43 165 130)	(81 050 132)
Variation de l'encaisse	(32 237)	(231 862)
Encaisse au début de l'exercice	71 381	303 991
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(562)	(748)
Encaisse à la fin de l'exercice	38 582	71 381

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	233 978 \$	- \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	13 896 942 \$	9 431 438 \$
Intérêts payés	172 \$	109 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Advantage Energy	332 300	1 439 914	3 146 881
Birchcliff Energy	543 100	1 683 042	5 121 433
Canadian Natural Resources	78 125	2 710 324	5 874 219
Cenovus Energy	275 407	3 562 812	7 234 942
Enerflex	285 450	2 611 263	2 437 743
Ovintiv	40 266	1 574 522	2 760 637
Peyto Exploration & Development Corporation	461 300	2 583 897	6 398 231
Suncor Énergie	188 375	7 204 211	8 090 706
TC Energy Corporation	58 725	3 144 186	3 169 976
Tourmaline Oil Corporation	30 625	500 265	2 092 300
		27 014 436	46 327 068
Matériaux			
5N Plus	257 275	593 732	748 670
Canfor Corporation	169 550	1 919 291	3 613 111
Canfor Pulp Products	459 515	3 310 780	1 902 392
Cascades	477 200	5 313 249	4 037 112
HudBay Minerals	847 500	4 458 044	5 796 900
Interfor Corporation	128 900	1 905 647	2 706 900
Lucara Diamond Corporation	1 563 800	1 261 366	781 900
Lundin Mining Corporation	364 500	2 340 457	3 028 995
Nutrien	96 675	5 640 324	9 556 324
Stelco Holdings	40 550	627 732	1 795 960
Teck Resources	257 575	6 355 281	13 180 113
West Fraser Timber Corporation	56 068	2 699 499	5 481 768
Western Forest Products	1 176 225	2 088 654	1 364 421
Winpak	43 850	1 982 351	1 844 331
		40 496 407	55 838 897
Produits industriels			
Air Canada	257 000	7 619 139	4 983 230
Anaergia	119 045	1 947 559	516 655
Bombardier	140 000	7 740 042	7 317 800
CAE	128 750	2 633 568	3 371 963
Finning International	155 050	3 674 436	5 218 983
Magellan Aerospace Corporation	162 000	2 442 275	1 620 000
Wajax Corporation	93 350	1 469 038	1 841 796
		27 526 057	24 870 427
Consommation discrétionnaire			
Industries Dorel	145 050	2 026 037	754 260
Linamar Corporation	158 175	8 550 935	9 696 128
Magna International	114 825	8 355 887	8 733 590
Restaurant Brands International	38 450	2 910 813	3 367 067
Société Canadian Tire	70 040	10 810 184	9 910 660
		32 653 856	32 461 705
Consommation courante			
Aliments Maple Leaf	231 984	6 046 985	5 672 009
George Weston	72 300	6 996 244	12 145 677

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation courante (suite)			
High Liner Foods	107 350	1 110 389	1 478 210
Rogers Sugar	327 500	1 836 026	1 863 475
		15 989 644	21 159 371
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	99 880	5 671 169	5 470 428
Banque de la Nouvelle-Écosse	170 000	12 410 769	11 277 800
Banque de Montréal	95 900	9 616 520	11 763 094
Banque Royale du Canada	88 840	9 055 666	11 309 332
Banque Toronto-Dominion	153 000	11 479 497	13 413 510
CI Financial Corporation	80,800	1,231,729	1,091,608
Clarke	31 975	378 955	399 048
Element Fleet Management Corporation	217 400	3 096 510	4 011 030
Financière Sun Life	144 225	7 497 426	9 064 541
Power Corporation du Canada	296 725	8 137 417	9 450 691
Société Financière Manuvie	537 850	12 331 173	12 989 078
		80 906 831	90 240 160
Immobilier			
Morguard Corporation	32 875	5 975 662	3 697 123
Technologie			
Celestica	534 225	5 859 245	8 152 274
Open Text Corporation	102 650	5 956 078	4 118 318
		11 815 323	12 270 592
Services de communication			
BCE	144 100	8 053 909	8 572 509
Cogeco Communications	43 250	3 446 736	3 321 168
Québecor	155 500	4 732 007	4 696 100
Rogers Communications	172 300	11 255 015	10 918 651
Shaw Communications	86 000	1 951 214	3 354 860
Telus Corporation	245 000	6 020 638	6 401 850
		35 459 519	37 265 138
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	132 725	3 663 538	6 149 149
Superior Plus Corporation	432 625	4 727 396	4 858 379
		8 390 934	11 007 528
Total des titres de participation		286 228 669	335 138 009



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse			
2023-02-28	20 000	19 809	19 809
Bons du Trésor de l'Ontario			
2023-02-08	1 375 000	1 361 372	1 361 372
2023-03-01	195 000	193 114	193 114
2023-03-08	125 000	123 781	123 781
2023-03-22	355 000	351 198	351 198
2023-12-20	3 500 000	3 350 060	3 350 060
Bons du Trésor de Terre-Neuve-et-Labrador			
2023-01-09	70 000	69 624	69 624
2023-02-23	290 000	287 231	287 231
Bons du Trésor du Manitoba			
2023-01-25	2 510 000	2 485 800	2 485 795
2023-02-15	50 000	49 594	49 594
2023-03-15	500 000	494 925	494 925
2023-03-22	350 000	346 262	346 262
2023-03-29	105 000	103 870	103 870
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick			
2023-01-05	1 770 000	1 754 406	1 754 406
2023-02-09	20 000	19 827	19 827
Bons du Trésor du Québec			
2023-01-27	260 000	257 960	257 959
2023-11-21	20 000	19 931	19 931
Province de la Nouvelle-Écosse, billets			
2023-01-31	3 870 000	3 836 455	3 836 453
Province de l'Alberta, billets			
2023-01-05	315 000	312 317	312 317
2023-01-25	130 000	129 134	129 134
2023-11-21	75 000	72 042	72 042
Total des titres de marché monétaire		15 638 712	15 638 704
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(255 622)	
Total des placements		301 611 759	350 776 713



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 24 mars 2023.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2022	2021
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	28 529 017	35 296 211
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	1 437 880	2 071 772
Émises au réinvestissement des distributions	1 040 234	802 862
Rachetées	(4 583 011)	(9 641 828)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	26 424 120	28 529 017

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différé aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2022		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	54 692	541 412
Rachetées	-	-
	54 692	541 412

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2021		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	34 773	344 227
Rachetées	-	-
	34 773	344 227

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Gérant	1 445 713	1 428 915
Autres parties liées	14 311 479	14 145 185
	15 757 192	15 574 100



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2022 \$	2021 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	69 928 642	60 436 199
Valeur totale des garanties	71 336 064	61 645 263

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Revenus bruts de prêts de titres	135 475	114 370
Charges de prêts de titres	(54 190)	(45 748)
Revenus nets de prêts de titres	81 285	68 622
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2022, le Fonds bénéficiait de pertes reportables pour un montant approximatif de 5 212 000 \$ (2021 : 14 495 000 \$), lesquelles peuvent être reportées indéfiniment et portées en réduction des distributions de gains en capital nets futurs aux porteurs de parts. Aucun actif au titre de ces pertes reportables n'a été constaté dans les états financiers.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille de titres domestiques bien diversifié, comprenant des titres de participation et des instruments de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs et les secteurs industriels.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix (suite)

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2022 Impact \$	2021 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	39 000	63 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	10 051 000	10 905 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers (suite)

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2022				
Titres de participation	335 138 009	-	-	335 138 009
Titres de marché monétaire	15 638 704	-	-	15 638 704
	350 776 713	-	-	350 776 713
2021				
Titres de participation	363 490 150	-	-	363 490 150
Titres de marché monétaire	25 277 862	-	-	25 277 862
	388 768 012	-	-	388 768 012

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.